

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 25 ET 26 MARS 2021

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

SUSTEGNU À A CREAZIONE ARTISTICA È CULTURALE
"A CHJAMA DI L'ARTI " - CHJAMA À PRUGETTI 2021

SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
"A CHJAMA DI L'ARTI" - APPELS À PROJETS 2021

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen porte sur la mise en œuvre par la Collectivité de Corse de projets destinés à soutenir, en cette période toujours difficile, les artistes et la création insulaire.

I. CONTEXTE

La crise sanitaire de ces derniers mois a profondément atteint nos modes de vie, nos habitudes, notre rapport aux lieux de sociabilité, aux lieux d'expression culturelle. Au-delà cette crise a également démontré s'il le fallait encore l'importance de la culture et de l'art dans toutes ses expressions, élément indispensable, « essentiel » de définition d'un rapport à son territoire, au monde et un outil indispensable pour relever les défis à venir.

La culture et l'art sont aussi des moyens d'évasion, des sources de respiration d'autant plus lorsque nous subissons des fortes contraintes comme ce fut le cas durant les périodes de confinement et de couvre-feu.

Ceci vaut pour tous mais se pose avec plus d'acuité lorsqu'il s'agit des plus jeunes, pour lesquels des actions menées à destination du jeune public. Cette volonté s'inscrit naturellement en continuité des différentes initiatives déjà initiées par la Collectivité de Corse en matière d'éducation culturelle et artistique.

Cette crise a aussi bien évidemment durement touché notre économie et notamment les activités culturelles aussi pourvoyeuses d'emplois et de richesses.

Les conséquences de cette crise sanitaire sur le monde culturel sont doubles :

- difficultés de possibilité de création, de promotion et de valorisation pour les acteurs concernés ;
- accès difficile voire impossible aux manifestations, pendant de longs mois, pour les publics notamment les plus jeunes.

L'Assemblée de Corse a adopté en 2020, dans un même contexte, différents Appels à projets Culture qui sont en cours d'exécution.

En 2021, nous devons, à côté des aides directes attribuées dans les différents secteurs, continuer cet effort de soutien aux acteurs culturels par la commande publique notamment envers la jeune création et à l'endroit du jeune public et des habitants de notre île.

II. DESCRIPTION DES APPELS À PROJETS

Les quatre appels à projets qui sont proposés pour 2021 concernent les domaines du spectacle vivant, des arts plastiques et du livre.

1. DANS LES DOMAINES DES ARTS PLASTIQUES

Un présent appel à projets sera lancé afin de permettre aux artistes photographes, malgré la fermeture des lieux d'expositions et de diffusion d'art, de pouvoir créer et partager leurs œuvres avec le public.

Les thèmes de cet appel à projet sont « ***GHJENTI È LOCHI - UN SGUARDU NOVU*** » et « ***CITÀ È LOCHI - UN SGUARDU NOVU*** ».

L'artiste devra fournir 3 clichés sur un thème ou sur les deux thèmes, qui seront soumis à un jury. La Collectivité de Corse achètera 10 photographies, 5 de chaque thème, 1 000 € chacune, qui intégreront sa collection.

Le budget pour cet Appel à projet est estimé à **10 000 €** sur le Budget de la Culture. Il s'agit donc là d'une estimation ; le budget consacré à cette opération pourra être ajusté de façon raisonnable.

Les artistes primés verront leurs œuvres exposées notamment dans les établissements de la Collectivité de Corse et dans des établissements partenaires.

2. DANS LES DOMAINES DES ARTS PLASTIQUES ET DU SPECTACLE VIVANT

Le présent appel à projets a pour objectif de permettre la diffusion et la découverte de la création culturelle insulaire dans des territoires qui en sont dépourvus à travers la proposition d'une programmation culturelle.

En cas d'évènements culturels déjà organisés dans une commune de moins de 2000 habitants, le nouveau projet ne doit pas entrer en concurrence avec l'existant ni dans son contenu, ni dans son calendrier.

Dans chaque lieu cible, le projet présenté devra prévoir une programmation annuelle ou ponctuelle. Celle-ci devra comprendre à minima :

- ✓ un spectacle de musique
- ✓ un spectacle de danse ou conte ou cirque ou arts de la rue ou marionnettes
- ✓ un spectacle de théâtre
- ✓ une exposition d'artistes plasticiens émergents (uniquement pour les candidatures dans les communes).

Au moins un des spectacles est donné en langue corse ou plurilingue (dont le corse). Chaque spectacle prévoit un temps d'échanges entre le public/les élèves et les artistes afin de créer les conditions adéquates à l'accueil et à la compréhension de l'œuvre.

Les spectacles proposés sont produits par des professionnels : artistes, groupes et compagnies résidant à titre principal en Corse.

La Collectivité de Corse organisera la promotion des œuvres des artistes et accompagnera également leur diffusion.

Le budget pour cet Appel à projet est estimé à **60 000 €** sur le Budget de la Culture. Il s'agit donc là d'une estimation ; le budget consacré à cette opération pourra être ajusté de façon raisonnable.

3. DANS LE DOMAINE DU LIVRE

Deux appels à projets sont proposés : un en direction des enfants de maternelle et un en direction des adolescents de collège et lycées.

A. REALISATION DU LIVRE « U LIBRU DI À TÒ PRIMA SCOLA »

L'objectif de cette opération est d'offrir à tous les enfants sur le territoire qui entre pour la première fois à l'école maternelle, un premier ouvrage bilingue, issu d'une création littéraire, par un auteur, illustrateur insulaire.

Comme pour le livre « una nascita, un libru », nous ferons appel à un auteur-illustrateur ou à un auteur et un illustrateur pour réaliser ce livre qui sera édité pour la rentrée 2021. Mais nous nous adresserons plus particulièrement à de jeunes talents, non professionnels, qui pourront ainsi exprimer leur talent en experts.

L'édition de ce livre, à environ 3 000 exemplaires, sera commandée à un éditeur insulaire par la Collectivité de Corse.

Le budget global pour la réalisation et l'édition de ce livre est estimé à **16 000 €** : **10 000 €** (prix du lauréat), **6 000 €** (coût de l'édition de 3 000 exemplaires). Il s'agit donc là d'une estimation ; le budget consacré à cette opération pourra être ajusté de façon raisonnable.

L'auteur primé réalisera ensuite des actions de médiation en direction du jeune public, notamment dans les maternelles, en collaboration avec les services des médiathèques territoriales et les services de la PMI (protection maternelle et infantile) sur tout le territoire. Il pourra également faire des opérations de dédicaces au sein des librairies insulaires permettant à la Collectivité de Corse de soutenir ce réseau par des actions d'animations spécifiques.

B. PROJET ORALITE : « FOLA FULETTA DITE A VOSTRA, A MEA HÈ DETTA »

Cet appel à projet plus particulièrement destiné aux adolescents (collèges et lycées) est axé sur la promotion de la langue et de la culture, par la pratique des « arts de la Paroles », du conte et de l'oralité.

L'oralité, la transmission de la culture par les contes font parties des traditions de l'île. Le conte permet de transmettre, de rassembler, de véhiculer, une culture et un patrimoine, il est le garant de la mémoire collective. Cet art, demeure une pratique qui peut servir de support, et être relayé par différentes pratiques artistiques : écriture, théâtre, audiovisuel, musique etc....

Les objectifs reprennent ceux de la feuille de route culture, et visent à permettre la découverte et la rencontre d'artistes, d'auteurs, et de nouvelles pratiques culturelles.

Le budget pour la réalisation de cette opération est estimé à **20 000 €** sur le budget de la culture. Il s'agit donc là d'une estimation ; le budget global consacré à ces opérations pourra être ajusté de façon raisonnable.

Le budget global pour l'ensemble des appels à projet Culture est estimé à **106 000 €** sur le Budget de la culture. Il s'agit donc là d'une estimation ; le budget global consacré à ces opérations pourra être ajusté de façon raisonnable.

Il vous est donc proposé de bien vouloir autoriser le lancement des appels à projets présentés ci-dessus, et autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à les mettre en œuvre.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.